

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/11/2024 - 32213 - 2003 B 00412 - 447 621 608 - 4.IMMO



expansae

ÉTATS FINANCIERS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Déposé au Greffe

le 24 OCT. 2024

sous le N°

RCS N°

32213
036452



SARL 4 IMMO

SIRET 44762160800044

4 RUE JEANNE D ARC

44000 NANTES

Copie
Célib
Amour
Original
le 27/10/2024

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

<i>Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>4</i>
<i>Annexes</i>	<i>5</i>

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	35 115	35 115		120
	Fonds commercial (1)	1 201 924		1 201 924	1 201 924
	Autres immobilisations incorporelles	27 868		27 868	27 868
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	729	712	17	199
	Autres immobilisations corporelles	351 232	281 089	70 143	72 590
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	7 072		7 072	7 072
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 811		5 811	5 811
	TOTAL (II)	1 629 751	316 915	1 312 836	1 315 585
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Av. et Acomptes versés sur commandes	24		24	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	132 109		132 109	262 662
	Autres créances	40 768		40 768	32 311
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	5 932 569		5 932 569	5 058 798
	Charges constatées d'avance	14 373		14 373	15 704
	TOTAL (III)	6 119 842		6 119 842	5 369 474
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		7 749 593	316 915	7 432 678	6 685 060
(1) dont droit au bail				100 000	100 000
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				5 811	5 811
(3) dont créances à plus d'un an					

Mission de présentation des comptes annuels - voir attestation de l'expert-comptable

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	8 416	8 416
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	69 584	69 584
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	842	800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	829 503	728 582
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	23 483	100 962
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		931 828	908 345
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	356 038	477 889
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 272	1 250
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 700	68 668
	Dettes fiscales et sociales	237 592	255 005
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 825 248	4 973 903
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		6 500 850	5 776 715
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		7 432 678	6 685 060
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		23 482,73	100 962,38
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		6 267 612	5 419 960
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Annexes aux comptes annuels

Préambule

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**, il a une durée de **12** mois.

Le bilan de l'exercice clos le **31/12/2023** présente un total de **7 432 678** euros.

Le compte de résultat affiche un total **produits** de **2 304 094** euros et un total **charges** de **2 280 611** euros, dégagant ainsi un **résultat** de **23 483** euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/03/2024 par le gérant de la société.

Annexes aux comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au **31/12/2023** ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général 2014 approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, l'arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques (à l'exception des immobilisations acquises avant le 31/12/1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation).

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Annexes aux comptes annuels

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges. Les frais accessoires sur immobilisations incorporelles sont mis en charge afin de conserver la méthode appliquée lors de la première acquisition du fonds.

Nature des biens immobilisés	Durée
Concessions et droits similaires	3 ans
Logiciels	3 ans
Droit au bail	Non amortissable
Fonds commercial	Non amortissable
Autres immobilisations incorp.	Non amortissable
Inst. technique mat. et out. ind.	4 ans
Aménagement agencements installations	Entre 5 et 10 ans
Matériel de transport	entre 4 et 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Entre 3 et 5 ans
Mobilier	5 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la

Annexes aux comptes annuels

valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été comptabilisés en charges de l'exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Annexes aux comptes annuels

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 07/07/2024

	Montant
Report à nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	100 962
Prélèvement sur les réserves	
Total des origines	100 962
Affectations aux réserves	100 962
Distributions	
Autres répartitions	
Report à nouveau	
Total des affectations	100 962

Résultat financier

	N	N-1
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 741	
Reprise sur provisions et transfert de charge		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de VMP		
Total des produits financiers		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 614	7 460
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Total des charges financiers	6 614	7 460
Résultat financier	- 874	- 7 460

Mission de présentation des comptes annuels - voir attestation de l'expert-comptable

Annexes aux comptes annuels

Résultat et impôt sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	29 975
Taux normal - 33 1/3%	
Taux réduit - 15%	29 975
Plus-values à LT - 15%	
Contribution locative - 2.5%	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit d'apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	638
Autres imputations	

Annexes aux comptes annuels

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

Informations sur les risques

NEANT

Annexes aux comptes annuels

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

NEANT

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'une exercice à l'autre

NEANT

Autres éléments significatifs

NEANT

Mission de présentation des comptes annuels - voir attestation de l'expert-comptable

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/20
	Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	1 264 907				1 264 907
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 264 907				1 264 907
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	729				729
	Instal., agencement, aménagement divers	262 308	4 743			267 051
	Matériel de transport	4 587	2 328			6 915
	Matériel de bureau, mobilier	50 519	18 386		6 963	61 942
	Emballages récupérables et divers	15 323				15 323
	Immobilisations corporelles en cours					
FINANCIERES	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	333 467	25 457		6 963	351 961
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	7 072				7 072
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	5 811				5 811
TOTAL	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 883				12 883
TOTAL		1 611 257	25 457		6 963	1 629 751

mission de présentation des comptes annuels - voir attestation de l'expert-comptable

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	34 994	120		35 115
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 994	120		35 115
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	530	182		712
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	218 537	16 625		235 161
	Matériel de transport	2 749	1 415		4 164
	Matériel de bureau, mobilier	38 861	9 865	6 963	41 763
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		260 677	28 086	6 963	281 800
TOTAL		295 672	28 207	6 963	316 915

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal ex ceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal ex ceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 811	5 811	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	132 109	132 109	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 324	3 324	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	12 260	12 260	
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 499	12 499	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	12 685	12 685	
	Charges constatées d'avances	14 373	14 373	
TOTAL DES CREANCES		193 061	193 061	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	356 038	122 800	233 238	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	80 700	80 700		
	Personnel et comptes rattachés	74 157	74 157		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	97 703	97 703		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	61 114	61 114		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 618	4 618		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 272	1 272		
	Autres dettes	5 825 248	5 825 248		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		6 500 850	6 267 612	233 238	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		121 851			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		44 142
Autres créances clients		38 401
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	38 401	
Autres créances		5 741
INTERETS COURUS A RECEVOIR	5 741	

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		103 875
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 324
FOURN. FACT. NON PARVEN.	1 324	
Dettes fiscales et sociales		102 551
DETTES PROV. POUR CP	72 703	
AUTRES CHARGES A PAYER	1 250	
CHARGES SOCIALES SUR CP	23 924	
AUTRES CHARGES A PAYER	3 476	
ETAT CHARGES A PAYER	1 198	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		14 373	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		14 373	

Capital social

31/12/2023		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	526,00	16,0000	8 416,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	526,00	16,0000	8 416,00

7 8 9

Mission de présentation des comptes annuels - voir attestation de l'expert-comptable

Produits et Charges exceptionnels

au 31/12/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Du 5 juillet 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le 5 juillet ,

A 14h00 heures,

Les associés de la SARL 4'IMMO société à responsabilité limitée au capital de 8 416 euros, divisé en 526 parts de 16 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au 21 rue du Calvaire à NANTES, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés en entrant en séance.

Sont présents et représentés :

Madame BROSSET - IZQUIERDO Pauline possédant 26 parts

Mademoiselle PENNANEC'H Carole, possédant 100 parts.

Monsieur PENNANEC'H Thierry ès qualité gérant de la société OTAMO Investissement, possédant 400 parts.

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tel, la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur PENNANEC'H Thierry, gérant.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023. Et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,

- Rémunération du gérant,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2023,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2023.

Cette résolution, mise aux voix, recueille :

Voix pour : 526

Voix contre : /

Abstention : /

En conséquence, cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 23 483 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	23 483.00 €
Absorption des pertes antérieures	0.00 €
A la réserve légale	0.00 €
Autre réserve	23 483.00 €
 Solde	 00.00 €
 A titre de dividendes aux associés	 00.00 €
Soit 0 euros par part	

En conséquence, chaque part se verra attribuer un dividende de 0 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2024, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués ci-dessus sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle les dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices : sur l'exercice arrêté au

31/12/2020 : 0 €

31/12/2021 : 0 €

31/12/2022 : 0 €

Cette résolution, mise aux voix, recueille :

Voix pour : 526

Voix contre : /

Abstention : /

En conséquence, cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la rémunération de Mr PENNANEC'H Thierry Gérant pour l'exercice clos le 31/12/2023.

La société prend à sa charge les cotisations personnelles de Monsieur PENNANEC'H Thierry qui s'élèvent à un montant de 44 620 € pour l'exercice clos le 31/12/2023.

De plus, il a droit au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation, sur présentation de justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, recueille :

Voix pour : 526

Voix contre : /

Abstention : /

En conséquence, cette résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe la rémunération nette du Gérant à 111 000 Euros par an.

Cette résolution, mise aux voix, recueille :

Voix pour : 526

Voix contre : 0

Abstention : /

En conséquence, cette résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

